

Prévenir les accidents liés aux jauges portatives

L'utilisation de jauges portatives de mesure d'humidité et de densité est largement répandue dans l'industrie. Lorsque ces appareils sont mis en cause dans des accidents, ils sont habituellement écrasés ou endommagés par des véhicules lourds sur des sites de construction. Au cours des 12 derniers mois, on a signalé à la CCSN 20 accidents liés aux jauges portatives. Cette situation est préoccupante étant donné que chaque jauge contient normalement deux capsules de sources radioactives émettant des rayonnements. La plupart de ces accidents auraient pu être évités.



Les accidents liés aux jauges portatives sont évitables.

En règle générale, les sources radioactives utilisées dans les jauges portatives de mesure d'humidité et de densité comprennent une source de césium 137 (Cs 137), un émetteur

gamma, à l'extrémité d'une tige rétractable servant à mesurer la densité, et une source d'américium 241/béryllium (Am 241/Be), un émetteur de neutrons, à l'intérieur de la jauge pour mesurer l'humidité. Les capsules contenant ces sources radioactives sont fabriquées selon des normes de sûreté rigoureuses, les rendant ainsi très résistantes aux dommages. Bien qu'aucun accident concernant une capsule rompue n'ait été signalé jusqu'à maintenant, dans le cas improbable où une capsule devait se rompre, les personnes à proximité immédiate seraient exposées au rayonnement, ce qui pourrait avoir des effets néfastes sur leur santé.

Selon l'alinéa 12(1)c) du *Règlement général sur la sûreté et la réglementation nucléaires*, les titulaires de permis doivent prendre toutes les précautions raisonnables pour protéger l'environnement et préserver la santé et la sécurité des personnes. Votre organisation s'assure-t-elle de prendre toutes les précautions raisonnables afin de prévenir les accidents liés aux jauges portatives?

Prévenir les accidents liés aux jauges portatives

Quelques actions faciles peuvent être prises pour aider à prévenir les accidents concernant des jauges portatives sur les lieux de travail, comme d'accomplir une analyse de la sécurité des tâches et d'appliquer quelques mesures simples.



- **Analyse de la sécurité des tâches**
Une analyse de la sécurité des tâches, aussi appelée analyse des risques professionnels, est un très bon moyen pour identifier les risques sur les lieux de travail et appliquer des mesures préventives pour les éliminer. On trouvera plus de renseignements sur la réalisation d'une analyse de la sécurité des tâches sur le site Web du [Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail](#).

Suite à la page 2

Dans ce numéro

Prévenir les accidents liés aux jauges portatives



Prévenir les accidents liés aux jauges portatives ... *Suite de la page 1*

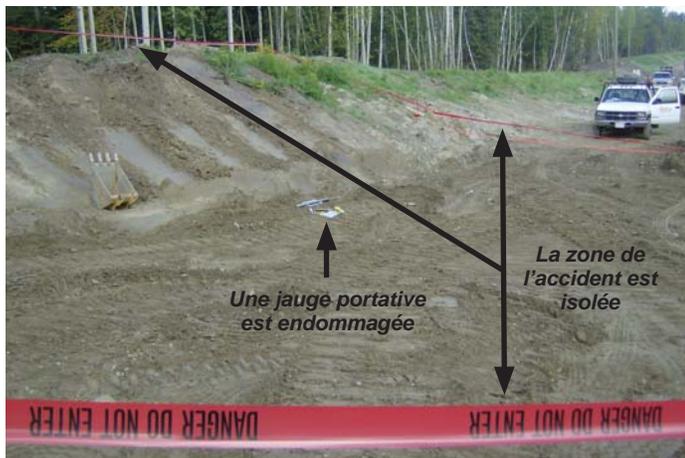
• Mesures préventives

La CCSN offre quelques conseils simples aux utilisateurs de jauges portatives qui pourraient réduire substantiellement la possibilité qu'un accident se produise, notamment :

- Communiquez plus efficacement avec les autres personnes sur le site de travail afin qu'elles sachent à quel endroit vous travaillerez avec la jauge portative.
- Rendez l'endroit où vous travaillez plus visible en vous stationnant à proximité, en faisant clignoter vos feux d'urgence ainsi que le stroboscope et en étendant le fanion de sécurité du véhicule, s'il y en a un.
- Installez un cordon de sécurité délimitant une zone plus grande que votre zone de travail avec un ruban très visible afin de vous donner le temps de réagir si des véhicules se dirigent vers vous et votre jauge portative. Utilisez un avertisseur à air comprimé portable pour avertir les chauffeurs qui s'approchent de trop près.
- Lorsque vous n'utilisez pas la jauge, remettez-la dans son colis de transport et placez celui-ci dans un endroit sécuritaire, éloigné de tout équipement lourd.

En cas d'accident

Assurez-vous que vos employés soient formés et connaissent la marche à suivre en cas d'accident où une jauge est écrasée ou endommagée. En premier lieu, il faut isoler la zone et communiquer avec le responsable de la radioprotection du titulaire de permis. On doit aussi communiquer avec l'agent de service de la CCSN au 613-995-0479 afin de signaler l'accident.



À l'heure actuelle, la CCSN s'attend à ce qu'un radiamètre soit disponible à chaque emplacement où se déroulent des activités autorisées dans les deux heures suivant un événement ou une situation d'urgence lié à une jauge portative.

Étant donné que le colis de transport habituellement utilisé pour transporter la jauge portative pourrait ne plus être approprié, on devra en utiliser un respectant les exigences des colis de transport de type A pour le transport sécuritaire de la jauge endommagée.



Un radiamètre est également requis afin de vérifier que l'intensité du rayonnement à proximité du colis, étiqueté de manière adéquate, est sécuritaire et conforme aux exigences réglementaires de la CCSN.

Communiquez avec votre responsable de la radioprotection lorsque vous vous préparez à déplacer ou à manipuler une jauge portative endommagée.

Le radiamètre permet aussi au personnel de s'assurer que les capsules de sources de Cs 137 et d'Am 241/Be ont été récupérées et il permet aux travailleurs de confirmer qu'il n'y a pas de contamination radioactive. S'il est possible qu'une capsule se soit rompue, vous devrez peut-être faire appel à un consultant qualifié pour qu'il intervienne sur les lieux de travail.

Établir des mesures de sécurité dans votre milieu de travail peut aider à prévenir des accidents malheureux. On peut prévenir les accidents liés aux jauges portatives en effectuant une analyse de la sécurité des tâches et en appliquant quelques mesures de sécurité simples. ☺